

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
FUTSAL****PROCES VERBAL N° 07 – SAISON 2025/2026**

Réunion du	08 décembre 2025
Présidence	Julien ROBOAM
Présent(s)	Taoufik JDIRA, Hachim LAKSSIBI et Florent MARAUD
Excusés	Marc BETHELOT, Sébastien GUITTIERE, Sadik KOURISNA,
Assiste	Henri PIGEAU

Préambule

M. BETHELOT Marc, membre du club de CHAZE VERN D'ANJOU AS (549478) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GUITTIERE Florent, membre du club de ST SYLVAIN D'ANJOU (524869) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. JDIRA Taoufik, membre du club de ANGERS COPAIN ASC (551591) et de TRELAZE EGLANTINE (502037) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. KOURISNA Sadik, membre du club de TRELAZ SPORTING (548580) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. LAKSSIBI Hachim, membre du club de TRELAZE FALA (548578) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. ROBOAM Julien, membre du club de ANGERS LCDF (549783) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Approbation du Procès-Verbal

Le procès-verbaux n°6 du 17 novembre 2025 est validé sans remarque particulière.

2. Point sur les Championnats et Critérium Futsal 49 SM

La commission fixe la date du match reporté :

Départemental 2 Futsal : Angers Doutre SC 1 / Les Ponts de Cé As 1 :

Du 05/12/2025 au 19/12/2025

La Commission transmet les coordonnées des clubs et des référents Futsal des équipes engagées en compétitions Futsal au club d'Est Anjou FC.

Le président va proposer également au club d'Est Anjou FC de convenir d'un rendez-vous courant janvier/février 2026 pour une première rencontre.

3. Coupe de l'Anjou Futsal Seniors Masculin

La commission fixe le premier tour de la Coupe de l'Anjou Futsal Seniors Masculin à la semaine du lundi 9 au vendredi 13 février 2026.

La commission décide donc d'avancer la prochaine réunion au lundi 19 janvier pour réaliser le tirage au sort du 1^{er} tour :

- 12 équipes engagées,
- 4 matchs au 1^{er} tour,
- 4 équipes exemptes au 1^{er} tour.

4. Coupe de l'Anjou Futsal Seniors Féminine

3^{ème} tour – Vendredi 19 décembre 2025

La prochaine et 3^{ème} journée (demi-finale sous forme de plateau) aura lieu le **vendredi 19 décembre 2025** à la salle de la Promenade, route de Nantes à Beaupréau en Mauges.

La Commission sollicite la CDA 49 pour la désignation de trois arbitres officiels, rendez-vous fixé aux équipes à 19h45, briefing à 20h15, compétition de 20h50 à 22h50.

Disponibilités des membres de la CD Futsal :

Marc BETHELOT ou Sébastien GUITTIERE et Taoufik JDIRA.

5. Challenge de l'Anjou Futsal U15 et U17 M

Challenge de l'Anjou – U15 et U17 M. – J2 : Samedi 03 janvier 2026

4 sites : Trélazé (matin : 2 salles du Complexe Grand Bellevue), Trélazé après-midi (1 salle du Complexe Grand Bellevue), Beaupréau en Mauges, St Philbert du Peuple, et Baugé (après-midi).

Membres CD Futsal disponibles :

- Trélazé (matin) : Hachim LAKSSIBI, Sadik KOURISNA et Henri PIGEAU,
- Trélazé (après-midi) : Florent MARAUD et Sadik KOURISNA,
- Beaupréau en Mauges : Albert COIFFARD (CDOC Jeunes) et Taoufik JDIRA,
- St Philbert du Peuple : Jacques HAMARD et Marc BETHELOT,
- Baugé (après-midi) : Henri PIGEAU

6. Challenge de l'Anjou Futsal U18 M

3 équipes engagées en Challenge de l'Anjou Futsal U18 M sur les 5 équipes sollicitées et **engagées en U18 R1 et R2 ou en catégorie supérieure** (U19 R1 et R2) **avec**

des joueurs U18 : Angers Vaillante FC 1, Beaupréau Chapelle FC 1 et Segré ES 1.

La commission remercie le CODIR pour sa réponse quant à l'intégration de l'équipe du FC Beaupréau Chapelle FC dans le cadre du Challenge de l'Anjou Futsal U18 M.

Challenge de l'Anjou – U18 M. – Tour unique – Lundi 22 décembre 2025 – 13h00 à 17h00

Plateau à 3 équipes (3 matchs de 2 x 15 minutes en temps continu).

Rendez-vous fixé aux équipes à 13h30, briefing à 14h00, compétition de 14h30, 15h15 à 16h00.

Site : Salle Hammoun Abbassi, Complexe Grand Bellevue, à Trélazé.

Les membres de la Commission procèdent au tirage au sort d'attribution des lettres pour déterminer l'ordre des matchs.

A : Angers Vaillante FC 1

B : Beaupréau Chapelle FC 1

C : Segré ES 1

Présences ETD : Jules AUBIER et Henri PIGEAU.

La Commission sollicite la CDA pour désigner 2 arbitres officiels.

7. Rentrée du Futsal U13 M, U15 M, U17 M

Initialement programmée le dimanche 28 septembre 2025 à Trélazé, la rentrée du Futsal pour les catégories U13 M, U15 M et U18 M n'avait pas pu se tenir en raison d'une journée de championnat Jeunes Futsal organisée le même jour.

Cette nouvelle proposition de « Rentrée du Futsal » a pour objectif de rassembler l'ensemble des clubs et équipes engagés dans la pratique du futsal, qu'il s'agisse de séances d'entraînement, de compétitions, de tournois ou d'initiations ponctuelles.

L'événement se veut ludique, festif et convivial, aux couleurs de l'Euro Futsal 2026, qui se déroulera du 21 janvier au 7 février 2026 en Lettonie, Lituanie et Slovénie, et auquel participera l'Équipe de France de Futsal.

Une communication spécifique et une organisation détaillée seront transmises aux clubs invités, avec un programme comprenant :

- Mini-tournoi à 3 équipes,
- Quiz PEF,
- Focus sur l'« EURO des Jeunes ».

« EURO des Jeunes » U17 M. – Lundi 22 décembre 2025 – 10h00 à 13h00

3 équipes engagées : Beaupréau Chapelle FC, Saumur Olympique FC et Trélazé FALA.

Plateau à 3 équipes (3 matchs de 2 x 15 minutes en temps continu)

Rendez-vous fixé aux équipes à 9h30, briefing à 10h00, matchs à 10h15, 11h00 et 11h45.

Site : Salle Hammoun Abbassi, Complexe Grand Bellevue, à Trélazé

Présences ETD : Jules AUBIER et Henri PIGEAU.

« EURO des Jeunes » U13 M. – Mardi 23 décembre 2025 – 10h00 à 13h00

3 équipes engagées : Angers Vaillante FC, Beaupréau Chapelle FC et Trélazé FALA.

Plateau à 3 équipes (3 matchs de 2 x 12 minutes en temps continu)
Rendez-vous fixé aux équipes à 9h30, briefing à 10h00, matchs à 10h15, 10h50 et 11h25.
Site : Salle Hammoun Abbassi, Complexe Grand Bellevue, à Trélazé
Présences ETD : Jules AUBIER et Henri PIGEAU.

« EURO des Jeunes » U15 M. – Mardi 23 décembre 2025 – 14h00 à 17h00
3 équipes engagées : Beaupréau Chapelle FC, Saumur Olympique FC et Trélazé FALA.
Plateau à 3 équipes (3 matchs de 2 x 12 minutes en temps continu)
Rendez-vous fixé aux équipes à 13h30, briefing à 14h00, matchs à 14h15, 15h00 et 15h45.

Site : Salle Hammoun Abbassi, Complexe Grand Bellevue, à Trélazé
Présences ETD : Jules AUBIER et Henri PIGEAU.

8. Projet Futsal Féminin 49

La commission prépare actuellement un questionnaire Google Form dans le cadre d'une potentielle compétition départementale Futsal Seniors Féminine, avec l'objectif de le diffuser fin janvier à l'ensemble des clubs qui proposent des équipes :

- Futsal Seniors Féminine,
- Football à 11 Seniors Féminine,
- Loisirs Seniors Féminine (football à 8).

Ce questionnaire permettra de recueillir des informations sur l'intérêt des clubs à intégrer une compétition départementale Futsal Seniors Féminine pour la saison N+1.

Les questions porteront notamment sur :

- L'intérêt pour participer à cette compétition,
- La fréquence souhaitée des compétitions (1 fois par mois, 2 fois par mois, etc.),
- Le format préféré (matchs à élimination directe ou plateaux),
- Les créneaux disponibles (soirée en semaine et/ou week-end),
- La possibilité de disposer d'une salle homologuée pour les matchs.

L'objectif est de solliciter les clubs avant mi-février, et de les réunir dans un cadre d'échange, de découverte ou de convivialité autour d'un plateau futsal (ou autre activité) avant la fin de la saison.

9. Informations diverses

- Candidature pour accueillir les manifestations de fin de saison : la commission prend contact avec les clubs candidats pour les finales du vendredi 8 mai 2026.
- Accession Championnat Régional 2 Futsal :

Suite au PV n°13 des Compétions Régionales Futsal : Conformément à l'annexe 4 du Règlement de l'épreuve, la Phase de Barrage est composée de 6 équipes : 3 rencontres sont organisées par match unique sur terrain neutre, lesquelles donnant 3 vainqueurs qualifiés pour participer au Championnat Régional 2 de la saison suivante, selon les modalités définies ci-après.

Les rencontres seront donc les suivantes :

- Match n°01 : District 49 / District 53 (2ème barragiste)
- Match n°02 : District 53 (1er barragiste) / District 72
- Match n°03 : District 85 / District 44

La date de ces rencontres est fixée au 6 juin 2026 (lieu à confirmer.)

Prochaine(s) réunion(s) :

- Lundi 8 décembre à 18h00
- Lundi 19 janvier à 18h00
- Lundi 2 mars à 18h00
- Lundi 13 avril à 18h00
- Lundi 4 mai à 18h00
- Lundi 8 juin à 18h00

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. ROBOAM JULIEN	M. MARAUD Florent